

Affichage : le 08/09/2020

<p style="text-align: center;">COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS Réunion du 07/09/2020</p>
--

Président de séance : F.Poret

Sont consultés : MM. FLOURET G, C.FOURNIER, JM HENON, P.QUENIART, J.WIMEZ

La Commission de Gestion des Compétitions profite du CD pour entériner les modifications suivantes :

Ajout équipe :

SD7C : THEROUANNE 3 prend la place de l'EXEMPT 10 et recevra à 10H30.

Retraits équipes :

SD5B : retrait de PAYS ST OMER US 6, le remplacer par EXEMPT 1 : amende : 50€

SD6B : retrait de MAMETZ REBECQUES 3, le remplacer par EXEMPT 5. Amende : 44€

SD6C : retrait de WARDRECQUES 3, le remplacer par EXEMPT 3. Amende : 44€

SD7A : retrait de BLERIOT PLAGE 4, le remplacer par EXEMPT 9. Amende : 44€

SD7D : retrait de LOTTINGHEM 2, le remplacer par EXEMPT 9. Amende : 44€

SD7E : retrait de OUTREAU US, le remplacer par EXEMPT 7. Amende : 44€.

Futsal D2 : retrait de WIMILLE GAZEMETZ 2, le remplacer par EXEMPT 2. Amende : 28€

Modification de terrain :

CREQUY FRESSIN : les matchs de l'équipe Seniors B se joueront au Stade de Créquy et ce jusqu'au 30/10 (vestiaires du stade de Fressin en travaux).

Modification d'horaire :

SD4E : BRIMEUX jouera à domicile à 15H (et non 10H30).

Le Président de séance :

F.PORET